



## « Conserver la chapelle de Sainte-Marie-aux-Anglais »

Lettre de l'association n°14, novembre 2017



Chères associées, chers associés,

Belle image que ce clocher qui quitte la nef où il se trouve depuis des siècles pour subir une remise en état ! Apparente facilité, mais il a fallu beaucoup d'expérience aux charpentiers pour placer cette pointe de clocher sur des poutres afin de le soulever bien verticalement. Notre architecte des monuments historiques était très nerveux à ce moment !

Tout n'est pas encore résolu à propos de la restauration du « clos et couvert » de la chapelle mais le projet avance sûrement. Quand la pérennité des peintures sera assurée, nous devons organiser leur restauration : dossiers techniques, administratifs et financement. Ce sera sans doute plus long car l'intervention apparaît alors moins urgente. Mais nous y arriverons !

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

Jacques E. Devos  
Président de l'association

Association Loi 1901

Siège social : c/o Jacques Devos Ferme de Bonneval Saint-Crespin 14270 Mézidon Vallée d'Auge

Adresse administrative : 27 rue Merlin de Thionville 92150 Suresnes

<http://chapellesaintemarieauxanglais.fr> Courriel : [ccsma@orange.fr](mailto:ccsma@orange.fr) Tel : 06 14 92 32 62

## **LE POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS**

La « tranche ferme » qui, rappelons-le, comprenait la restauration du chœur et du portail ouest, s'est terminée dans les délais prévus, fin juin, en respectant scrupuleusement les devis acceptés.

Compte tenu du coût d'un démontage des installations fixes, espace de vie, rangement des outils, eau, sable etc., il apparaissait indispensable de poursuivre en septembre le chantier et de laisser ces installations sur place en juillet et en août.

### **Deuxième phase : la tranche conditionnelle**

Comme déjà rappelé dans notre dernière lettre d'information, le financement était acquis pour les devis des entreprises mais non pour leur éventuel dépassement, ce qui devait être envisagé pour de tels bâtiments anciens où tout ne peut pas être précisément évalué. Monsieur Aubey, maire de Mezidon, a accepté que la commune prenne à sa charge un tel dépassement s'il apparaissait nécessaire. Dans une limite raisonnable, bien sûr !

Dans ces conditions, le lancement de la tranche conditionnelle fut autorisé par le conseil municipal du 16 mai dernier, permettant de continuer les travaux !

La première réunion de chantier pour cette deuxième tranche, comprenant la restauration de la nef et du clocher, a eu lieu le 6 septembre. Ce chantier a fait appel aux maçons et surtout aux charpentiers et aux couvreurs : la nef date en grande partie du XII<sup>e</sup> siècle et le clocher réalisé plus tard est visiblement en très mauvais état. Une restauration sur place n'était pas envisageable, il fallait déplacer le clocher pour le rendre facilement accessible..

### **« L'envol du clocher »**

Il fut décidé de soulever la pointe du clocher, qui comporte une très longue poutre axiale ou « poinçon », et de poser le tout sur un bâti, de type échafaudage, placé devant la chapelle. Puis la partie qui fait le lien entre la pointe et la nef, le « fut » du clocher, devait être placée sur un camion pour être restaurée en atelier.

L'opération fut réalisée le 11 octobre dernier devant une foule importante : plusieurs membres du conseil municipal, dont le maire M. Aubey, la presse locale et une équipe de FR3 Normandie. Il fallait que le clocher, posé sur des poutres reliées par des sortes de haubans à la grue, « s'envole » bien verticalement et très lentement pour éviter une rupture d'un élément du clocher qui aurait provoqué un déséquilibre et la chute du clocher.

Nos charpentiers avaient de l'expérience et tout s'est bien passé. Le public a vivement applaudi les acteurs de ce transfert mémorable. Une mauvaise surprise a retardé le démontage du fut : il y avait un nid de frelons, tout en haut du clocher. Personne ne s'en était jamais rendu compte !

Le journal télévisé régional a brièvement relaté ces faits le soir. Vous pouvez voir la vidéo du reportage de FR3 Normandie, à partir de la page d'accueil de notre site Internet. La revue du Pays d'Auge lui a également consacré un article dans son numéro de novembre/décembre.

## **Restauration de la charpente et de la nef**

L'échafaudage mobile placé dans la nef permet de voir, de près, cette charpente datant de 1145 environ et de juger de son état. Quand on imagine les outils avec lesquels travaillaient les charpentiers à cette époque, on est étonné de la qualité des assemblages. Par contre, ils ont employé des arbres très grossièrement équarris, rapidement séchés. L'aubier a été rapidement attaqué par les vers de bois, de sorte que ce qui est resté est assez mince. Il faut pourtant essayer de garder le maximum de cette charpente historique.



Faisons confiance à M. Maffre, notre architecte en chef des monuments historiques, à M. Tiercelin, responsable architecture auprès de la DRAC et à M. Letellier, chef de l'équipe de charpentiers, pour trouver la solution optimale. Le chantier va être visité par M. Frédéric Epaud, historien d'art et spécialiste des charpentes romanes normandes, qui a écrit beaucoup sur la chapelle de Sainte-Marie-aux-Anglais et que nous citons souvent.

## **Quant aux peintures...**

Pour le moment, on ne peut que protéger, le mieux possible, les peintures des travaux en cours mais nous pouvons travailler sur le dossier administratif et préparer les financements.

Nous avons pris contact avec la personne chargée des décorations à la DRAC de Normandie, Madame Kcénia Naoumenko. Elle a pris connaissance du diagnostic réalisé en 2014 sur l'état des peintures et les travaux à envisager. Ce diagnostic ayant des lacunes, elle nous demande un complément d'études. Nous ne pourrons l'envisager que lorsque les travaux de la tranche conditionnelle seront terminés.

## **VIE DE L'ASSOCIATION**

### **Assemblée générale 2017**

Notre cinquième assemblée générale a eu lieu le 21 octobre dernier à la mairie du Mesnil-Mauger. Dix-huit personnes étaient présentes et trente-neuf représentées. Vous trouverez sur notre site Internet le procès-verbal complet de cette réunion. Le film de la dépose du clocher a été montré à cette occasion.

L'assemblée générale a accepté une participation de notre association à hauteur de 3000 € aux travaux de la tranche conditionnelle.

A la fin de la réunion, il a été procédé à l'élection d'un nouveau comité ainsi que d'un nouveau bureau comme le spécifient nos statuts. Ont été élus :

Membres du comité

Mme Brigitte BRYANT

M. Jacques DEVOS

M. Pascal FOURNIER

M. Michel FOYER

Mme Roselyne FOUQUES

M. Dominique HIBLOT

M. Vincent JUHEL

M. Michel KOHN

M. Jean-Louis LE SAUX

Mme Chantal PALLARD

M. Louis PETIT

Sir Peter RICKETTS.



A la suite de ce vote, les membres du comité ont élu un nouveau bureau. Une seule liste était en lice. Ont ainsi été élus :

Président : M. Jacques DEVOS

Vice-président : M. Michel FOYER

Secrétaire : M. Pascal FOURNIER

Trésorière : Mme Chantal PALLARD

En charge du site Internet : M. Michel KOHN

En charge de la communication : M. Jean-Louis LE SAUX

En charge du suivi de la restauration des peintures : M. Vincent JUHEL

En charge des relations avec l'étranger : Sir Peter RICKETTS

En charge des relations avec le Canada : Mme Brigitte BRYANT

Tous les votes ont été obtenus à l'unanimité des participants.

## **Evènements divers**

Le chantier s'étant interrompu en juillet et en août, une visite commentée a été organisée le 31 juillet. Annoncée par voie de presse et sur les panneaux lumineux de la ville, elle a rassemblé une dizaine de personnes.

L'association a participé au forum des associations de la commune de Mezidon Vallée d'Auge. Les associations « non sportives » étaient logées dans un local distinct des « sportives » ; en raison d'une pluie ininterrompue, la fréquentation fut presque nulle. La formule sera à revoir.

## **Problèmes avec notre site Internet**

Si vous avez récemment voulu consulter notre site, vous avez pu avoir la surprise de le voir déclaré « malveillant » et vous n'avez, peut-être, pas pu y entrer. Après un diagnostic de ce problème, qui n'apparaît pas sur les *smartphones*, une solution est en cours de réalisation, par le transfert du site chez un autre hébergeur qu'Orange. En effet, cet opérateur ajouterait, à notre insu, des instructions pour la collecte de statistiques commerciales dans l'entête des pages du site. Bien qu'elles soient, apparemment, sans danger, des contrôles de sécurité, récemment renforcés par Google et par certains navigateurs Internet, y décèleraient une éventuelle tentative de piratage. Un grand merci à Michel Kohn pour son intervention !

**Si ce n'est déjà fait, pensez à nous envoyer votre cotisation pour 2018.  
Nous la maintenons à 10 € par personne.**

A cause des échafaudages, il ne sera pas possible cette année de voir le soleil balayer la peinture de la Cène au moment du solstice d'hiver !

**Joyeux Noël à toutes et tous et commencez bien l'année 2018 !**